|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - Septembre 2022 | 2 Actions lettre: **Cuba, Bahreïn** |

|  |
| --- |
| Un dirigeant politique est détenu au secret |
| Cuba |
| José Daniel Ferrer García |

|  |
| --- |
| Le militant et dirigeant du groupe d’opposition politique non officiel «Union patriotique de Cuba», José Daniel Ferrer García, a été arrêté le 11 juillet 2021 pour avoir participé à une manifestation. Il a été inculpé de «troubles à l’ordre public». Depuis, il est incarcéré et selon sa famille, il est maintenu en détention au secret depuis début juin 2022. Il s’agit d’un prisonnier d’opinion, qui doit être libéré immédiatement et sans condition.José Daniel Ferrer García et son fils ont été arrêtés ensemble. Dans un premier temps, il n’y avait aucune trace officielle du lieu où se trouvait José Daniel et les autorités n’ont pas permis à sa famille de le voir ni de communiquer avec lui. Son dernier contact téléphonique avec sa famille remonte au 4 juin 2022. Le 30 juin, les autorités ont refusé de laisser son épouse lui rendre visite. La détention sans possibilité de communiquer avec le monde extérieur, dite détention au secret, facilite la torture et les autres formes de mauvais traitements, ainsi que les disparitions forcées. Dans certaines circonstances, elle constitue une forme de torture et de traitement cruel, inhumain ou dégradant.Le 7 juillet 2022, le Comité des disparitions forcées des Nations unies a annoncé à l’ONG *Prisoners Defenders* avoir écrit aux autorités cubaines pour leur demander de fournir des informations à la famille et aux avocats de José Daniel concernant sa situation et le lieu où il se trouve. Mais il a aussi demandé des informations détaillées en ce qui concerne sa capacité actuelle à communiquer avec le monde extérieur. Il existe également des préoccupations concernant sa santé: il est établi de longue date qu’il souffre de problèmes de santé liés à de précédentes périodes de détention prolongées et notamment de graves problèmes gastriques et de maux de tête chroniques.  |

|  |
| --- |
| Propositions et revendications |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en espagnol, anglais ou français **au président cubain** afin de lui demander de libérer immédiatement et sans condition José Daniel Ferrer, car il s’agit d’un prisonnier d’opinion qui n’a fait qu’exercer pacifiquement son droit à la liberté d’expression. |
|  |
| **🡪 Formule d’appel** : Señor Presidente: / Dear Mr President, / Monsieur le Président, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 3.** |
| **🡪** Un **modèle de lettre en espagnol ou en anglais** est à disposition **sur le site web** :  <https://www.amnesty.ch/fr/pays/ameriques/cuba/docs/2022/action-lettre-pour-un-militant-en-prison>  |
| **🡪** **Frais d’envoi (envoi possible uniquement en ECOMOMY):** CHF 2.30 |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| Miguel Díaz-Canel, Président de la République cubaineHidalgo Esq. 6, Plaza de La RevoluciónCP 10400, La Habana, CubaE-mail: despacho@presidencia.gob.cu **Twitter : @DiazCanelB**Facebook : /PresidenciaCuba  | Ambassade de la République de CubaGesellschaftsstrasse 83012 BerneFax: 031 302 98 30E-mail: embacuba.berna@bluewin.ch  |

**🡪** **Twitter** est le canal à privilégier pour interpeller le président car les autorités cubaines sont très présentes sur Twitter.
Comme la plupart des militant·e·x·s à Cuba ont plutôt accès à **Facebook**, merci d’utiliser si possible les deux canaux.

**🡪** Il est à noter également que les **e-mails** adressés au président peuvent être rejetés. Ainsi, pour multiplier les chances d’atteindre notre cible, merci de bien vouloir ajouter en copie l’adresse e-mail de l’ambassade de Cuba.

**Proposition de message pour les réseaux sociaux:**José Daniel Ferrer est un prisonnier d’opinion cubain incarcéré depuis les manifestations du #11J. Selon sa famille, il est privé de tout contact avec le monde extérieur depuis plus d’un mois. @DiazCanelB : Où est José Daniel ? Libérez-le maintenant

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - September 2022 | 2 Actions lettre: **Cuba, Bahreïn** |

|  |
| --- |
| Craintes pour la santé d’un défenseur des droits humains |
| Bahreïn |
| Abduljalil al Singace |

|  |
| --- |
| Abduljalil al Singace, universitaire et défenseur des droits humains âgé de 60 ans, purge une peine de prison à perpétuité à la prison de Jaw, à Bahreïn. Il est incarcéré pour «création de groupes terroristes en vue de renverser la monarchie et de modifier la Constitution», en lien avec son rôle pacifique dans le soulèvement de 2011 à Bahreïn. Il est détenu depuis plus de 11 ans uniquement parce qu’il a exercé, de manière pourtant pacifique, son droit à la liberté d’expression et son droit de réunion pacifique. Il doit être libéré immédiatement et sans condition. En attendant, il doit bénéficier immédiatement de tous les soins médicaux dont il a besoin.Abduljalil al Singace souffre de nombreux problèmes de santé, notamment de violentes migraines intermittentes, d’un problème de prostate, d’arthrite de l’épaule, de tremblements, d’engourdissements et d’une altération de la vue. En janvier 2022, son neurologue a demandé un examen de tomodensitométrie, mais les autorités refusent que cet examen soit effectué au complexe médical de Salmaniya, qui dépend du ministère de la Santé, conformément à ce que souhaite Abduljalil al Singace. Ils insistent pour qu’il ait lieu à l’hôpital militaire Roi Hamad. Abduljalil al Singace pense qu’il ne recevrait pas en temps voulu les soins dont il a besoin, étant donné qu’il n’a toujours pas été informé des résultats de l’examen IRM de son épaule qu’il a effectué en octobre 2021.La date du 8 juillet 2022 a marqué le premier anniversaire de la grève de la faim qu’Abduljalil al Singace mène pour protester contre le fait que les autorités bahreïnites ne lui donnent pas certains des médicaments qui lui sont prescrits, ce qui avive encore davantage les inquiétudes concernant son état de santé. Le 29 juin 2022, il a annoncé qu’il allait également cesser de prendre la solution saline qui permet de stabiliser son état de santé pendant qu’il se prive de nourriture, afin de protester contre le fait que les autorités ne lui donnent pas les médicaments qui lui sont prescrits et dont il a besoin rapidement. |

|  |
| --- |
| Propositions et revendications |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en arabe, anglais ou français **à son altesse Shaikh Hamad bin ‘Issa Al Khalifa** et demandez-lui de libérer Abduljalil al Singace immédiatement et sans condition. Dans l’attente de sa libération, Abduljalil al Singace doit recevoir ses médicaments sans délai, avoir accès à des soins de santé adéquats, conformément à l’éthique médicale, notamment dans le respect des principes de confidentialité, d’autonomie et de consentement éclairé, et il ne doit plus subir d’actes de torture ni d’autres formes de mauvais traitements. |
| Nous vous prions d’envoyer vos appels aux autorités si possible en ligne car non seulement les courriers au nom d’Amnesty envoyés par des personnes en dehors de Bahreïn ne parviennent généralement pas à destination mais en plus, en envoyant vos appels en ligne, les autorités voient leur conduite répréhensible exposée publiquement et la pression peut potentiellement être plus efficace. Vous pouvez agir en ligne par un simple tweet (une suggestion de tweet vous est proposée ci-dessous) ou en scannant ou photographiant un courrier manuscrit que vous pourrez publier sur Twitter. Il existe également la possibilité d’écrire via un formulaire en ligne.**→ Pour les appels numériques:** Au Prince héritier et Premier ministre, Sheikh Salman bin Hamad bin Isa Al KhalifaFormulaire en ligne (en anglais): <http://www.crownprince.bh/en/contact> Twitter: @BahrainCPnews **Suggestion de tweet:** #AbduljalilAlSingace, universitaire emprisonné injustement est gréviste de la faim depuis 1 an et refuse la solution saline pour protester contre la privation de ses médicaments. Appelez @BahrainCPnews à le libérer MAINTENANT et donnez-lui ses médicaments. #FreeAlSingace |
| **🡪 Formule d’appel** : Your Highness, / Votre Altesse, |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 4.** |
| **🡪** Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur le site web**: <https://www.amnesty.ch/fr/pays/moyen-orient-afrique-du-nord/bahrein/docs/2022/action-lettre-pour-un-defenseur-des-droits-humains-en-prison>  |
| **🡪** **Frais d’envoi:** France: CHF 1.80 |

|  |
| --- |
| Lettre courtoise par poste ou fax À |
| Shaikh Hamad bin ‘Issa Al Khalifa, Roi de Bahreïn(Office of His Majesty the King, P.O. Box 555, Rifa’a Palace, Manama, Bahreïn)**c/o** Ambassade du Royaume de Bahreïn Place des Etats-Unis 3bis, F-75116 Paris, France Fax : +973 1766 4587 |

Expéditeur·rice·x:

Miguel Díaz-Canel

Président de la République cubaine

Hidalgo Esq. 6

Plaza de La Revolución

CP 10400, La Habana

Cuba

 Lieu et date :

Concerne : José Daniel Ferrer García

Monsieur le Président,

Je vous écris afin d’obtenir des informations sur José Daniel Ferrer García, dirigeant de l’«Union patriotique de Cuba», un groupe d’opposition politique non officiel. Selon sa famille, il est maintenu en détention au secret depuis plus d’un mois, sans aucun contact avec le monde extérieur.

Arrêté le 11 juillet 2021, avant même de pouvoir se rendre aux manifestations se déroulant dans l’ensemble du pays, José Daniel Ferrer García est un prisonnier d'opinion qui n’a fait qu’exercer pacifiquement son droit à la liberté d’expression.

La dernière fois que José Daniel Ferrer García a pu s’entretenir avec sa famille au téléphone remonte au 4 juin 2022, et le 30 juin, les autorités ont, selon ses proches, refusé de laisser sa femme lui rendre visite. La détention sans possibilité de communiquer avec le monde extérieur, dite détention au secret, facilite la torture et les autres formes de mauvais traitements, ainsi que les disparitions forcées. Dans certaines circonstances, elle constitue une forme de torture et de traitement cruel, inhumain ou dégradant.

**José Daniel Ferrer García est un prisonnier d'opinion, uniquement incarcéré en raison de ses convictions. Je vous demande de le libérer immédiatement et, en attendant, d’autoriser sa famille à communiquer avec lui sans délai.**

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République de Cuba, Gesellschaftsstrasse 8, 3012 Berne

Fax: 031 302 98 30 / E-mail: embacuba.berna@bluewin.ch

Expéditeur·rice·x:

Shaikh Hamad bin ‘Issa Al Khalifa

Roi de Bahreïn

Office of His Majesty the King, P.O. Box 555, Rifa’a Palace, Manama, Bahreïn

**c/o** Ambassade du Royaume de Bahreïn

Place des Etats-Unis 3bis

F-75116 Paris

France

 Lieu et date :

Concerne : Abduljalil al Singace

Monseigneur,

Je vous écris car le sort de Abduljalil al Singace me préoccupe beaucoup. Cet homme, âgé de 60 ans, purge une peine de réclusion à perpétuité pour avoir participé de manière pacifique au soulèvement de 2011. Depuis, il est emprisonné parce qu’il a exercé ses droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique.

Abduljalil al Singace, qui souffre de nombreux problèmes de santé, mène une grève de la faim depuis le 8 juillet 2021. Le 29 juin, il a annoncé qu’il allait également cesser de prendre la solution saline qui permet de stabiliser son état de santé pendant qu’il se prive de nourriture, afin de protester contre le fait que les autorités ne lui donnent pas les médicaments qui lui sont prescrits et dont il a besoin rapidement et quotidiennement.

Il y a un an, Abduljalil al Singace a entamé une grève de la faim afin de protester contre la confiscation par les autorités du livre sur les dialectes bahreïnites qui lui a demandé quatre années de recherches et d’écriture. Le 18 juillet 2021, le médiateur du ministère de l'Intérieur de Bahreïn a déclaré que le livre d’Abduljalil al Singace ne pourrait être remis à sa famille que lorsqu’une «décision de justice» aurait été prise. En novembre 2021, la justice a rendu une décision précisant que cet ouvrage était de nature apolitique. Pourtant, il n’a toujours pas été restitué. En mars 2022, un représentant du bureau du médiateur a rendu visite à Abduljalil al Singace et lui a demandé de modifier son ouvrage et de le soumettre de nouveau aux autorités pour qu’elles l’examinent, l’avertissant des «conséquences juridiques» qu’il encourrait s’il le publiait sans autorisation.

**Nous demandons à Votre Altesse de libérer Abduljalil al Singace immédiatement et sans condition. Dans l’attente de sa libération, nous vous demandons de veiller à ce qu’il reçoive ses médicaments sans délai, à ce qu’il ait accès à des soins de santé adéquats, conformément à l’éthique médicale, notamment dans le respect des principes de confidentialité, d’autonomie et de consentement éclairé, et à ce qu’il ne subisse plus d’actes de torture ni d’autres formes mauvais traitements. J’appelle également Votre Altesse à veiller à ce que son ouvrage soit immédiatement remis à sa famille.**

Dans cette attente, je vous prie de croire, Votre Altesse, à l’expression de ma haute considération.